

**Ecole Elémentaire Publique  
« La Sablière »  
17390 LA TREMBLADE**

**PROCES VERBAL  
du CONSEIL D'ECOLE  
du lundi 19 juin 2017**

**Présents :**

Mme. OSTA-AMIGO, Maire de La Tremblade  
M. GUERIN Directeur de l'école, Président du Conseil d'Ecole  
Mme PRUNEAU Représentante du Conseil municipal.  
Mme. BETOUS Déléguée départementale de l'Education nationale.  
Mmes. BALLEIX (future enseignante titulaire), DELCAMP, DENIS, MANUSSET, RAFFOUX,  
ROSSIGNOL  
M. ORLEAT Enseignants Adjoints  
Mme. ORLEAT Employée municipale Référente TAP  
Mme. LAGOUTTE Responsable restauration scolaire  
M. YVANES Directeur général des services  
Mme. ARBLADE Employée municipale Référente personnel de service.  
Mmes AULIER, CAILLON, GARNIER, RAVEL, SAUVIGNON, SLOWINSKI, TOURNADE Parents  
d'élèves titulaires et suppléants  
Mmes RAVET et CHERBONNIER, représentant l'APE

**Excusés :**

M. ROUGIER, Inspecteur de l'Education Nationale.  
Mme. RAYNAL, Psychologue scolaire  
M. CHEVAL Enseignant RASED  
Mmes. GRASSET, MOREAU Représentantes PE  
Mmes. HYVERNAUD, CHAIGNEAU Enseignantes  
Mrs BASTIDE, ROUSSEAU, SAUDOU Enseignants  
Mme FAVREAU-GUICHARD (future enseignante titulaire)

**Absents :**

M. HUGON, M. BALLAN, Mme DORMEAU, Mme. BOCQUET, Mme HERVE,  
Représentants PE

**Ouverture de la séance :** 18h00

Secrétaire de séance : Mme DELCAMP

**Point kermesse préalable**

- 16:30/18:00: spectacle maternelle
- 18:00/20:00: kermesse
- A partir 20:00: repas foodtruck + soirée danse.

Venue de « Miam-miam », de Ronce les bains qui vient gracieusement offrir barbe à papas + structure gonflable.

Présents pour la kermesse: 6 enseignants pour 20 jeux.

Mme Gren se charge d'aller chercher les jeux avec les parents d'élèves.

Il faut un minimum de 20 personnes pour encadrer les jeux, il en manque donc encore 14.

Pour le moment très peu de retours favorables des familles en élémentaire pour la tenue des stands.

Le bureau de l'APE est constitué de 6 membres (+ conjoints) soit 12 personnes qui seront mobilisées.

L'achat de lots et le tirage des tickets est fait par l'APE.

Il faudrait que les enseignants connaissent les jeux au préalable pour vérifier qu'il y a des règles à l'intérieur.

Les parents d'élèves s'en chargent.

Prochaines réunions de préparation prévues : 20 juin et 27 juin.

## 1 ) Approbation du procès verbal du Conseil d'Ecole du 13 février 2017.

M. GUERIN rappelle les grandes lignes de ce dernier Conseil d'école.

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

## 2 La vie scolaire

### • Activités pédagogiques et projet des classes: bilan des deuxièmes et troisièmes trimestres :

- *Sortie Puy du Fou*: quelques difficultés avec le transporteur (départ retardé). Sortie spectacle, pas d'activités.

- *Projet Danse sur le Sable* pour les CM1-CM2: bel investissement des élèves. Première participation au projet de l'école de la Tremblade.

- *Paléosite* pour les CE2: ateliers. Partage du groupe en 2. Atelier sur le feu (faire du feu et tailler des silex) + visite du site avec découverte de la vie des hommes préhistoriques.

- *Sorties vélo* qui concernent toute l'école. Sortie gratuite. Aboutissement d'une période d'apprentissage dans la cour. Jusqu'au CE2 les élèves sont allés au Galon d'Or et ont pu faire un concours de châteaux de sable. Une centaine d'enfants sur la route, encadrés par 1adulte pour 4 enfants.

Les CM sont allés jusqu'à la pointe espagnole.

Sorties encadrées par des parents. On leur fait signer une charte de comportement (cigarette, langage...).

C'est important car l'encadrement est une responsabilité.

- *Activités nautiques: Voile/Kayak/ Surf.*

Les élèves d'Ulis ont été inclus dans ces activités. Le travail coordonné de l'AESH (qui accompagne la sortie et aide les élèves les plus fragiles), de l'enseignante de classe, de l'enseignante d'ULIS et des moniteurs aura permis aux élèves d'aller au-delà de leur zone de confort et de mettre en place des acquisitions.

Problème de transports : la CARA, pour des questions d'organisation et de gestion a demandé au groupe de Mme Rossignol de partager la séance avec l'école privée ce qui a eu pour conséquence de décaler les horaires de sortie pour cette classe. L'équipe s'étonne de cet aménagement et du fait que l'école privée arrive à concilier les différentes activités nautiques pour ne pas avoir d'élèves à partager : ce n'est pas possible pour notre école selon la CARA. C'est un point à soulever lors de la réunion de bilan.

- *Piscine*: 10 séances programmées pour les 3 niveaux (CP-CE1-CE2). L'activité se déroule convenablement aidée par la météo clémente avec l'aide des parents d'élèves accompagnateurs agréés trop peu nombreux parfois même si l'équipe comprend qu'il n'est pas facile de se libérer sur un après-midi. Merci à eux !

Il faudrait penser à solliciter les parents des autres classes (cycle 3) en vérifiant que les agréments sont toujours valables.

Faire une année supplémentaire de piscine permet aux élèves qui y vont jusqu'en CE2 de progresser. Les CE2 d'une classe sont tous nageurs sauf 1 en fin d'année.

- *Rencontre Ultimate* inter écoles cycle 2: trop d'écoles et organisation à repenser. Les parents souhaiteraient suivre une équipe plutôt que de rester sur le même jeu toute la matinée.

- *Visite du collège CM2* Les élèves ont apprécié notamment la séance de sciences (dissection d'une grenouille). Ils ont également déjeuné sur place.

- *Projet école/collège*: projet autour d'un auteur en français et de l'œuvre "On n'a rien vu venir". Ateliers avec des professeurs du collège, de l'école et avec la documentaliste (acrostiches, fabrication de nuages de mots sur ordinateur, charte de la tolérance). Cette charte sera exposée prochainement à la médiathèque.

- *Liaison GS/CP*: rallye mathématiques qui permet aux futurs élèves de CP de participer à des jeux mathématiques accompagnés d'élèves de CP et de découvrir l'école élémentaire. Une visite de l'école aura lieu avec le groupe classe des GS avant la fin de l'année.

**Sorties à venir:**

- *Ultimate cycle 3*: 4/07/17
- *Accrobranches (CEI) et sortie à l'île d'Aix (CP)* : 4/07/2017
- *Sortie journée au parc* avec pique-nique, dispositif ULIS (dans le cadre d'un travail "Favoriser les bons comportements"): 03/07/2017
- *Voile CMI* : en cours

- **Bilan des inclusions :**

Changement d'enseignante sur le dispositif l'an prochain.

Malgré tout, la continuité est assurée par le projet d'école (avenant école inclusive).

Dans l'ensemble, les élèves d'ULIS sont moins stigmatisés qu'avant.

L'inclusion est un excellent moyen de travailler le vivre ensemble.

Les parents d'ULIS soulignent que les enfants d'ULIS école vont aller dans les ULIS collège de Royan et Saujon. L'ULIS de Marennes est pleine.

Les enfants de Saint Just Luzac auraient 1h30 de transport en bus avec 2 changements. Mme Aulier a soulevé cette question auprès de M. Bordignon et du conseil départemental pour que les plus éloignés soient pris en charge (taxi).

L'ouverture d'une ULIS au collège de La Tremblade serait bienvenue.

- **Coopérative scolaire**

L'ensemble de l'équipe enseignante remercie vivement le Conseil municipal pour la subvention accordée à la coopérative scolaire (5 200 euros). Cela permet de financer 95% des sorties.

Solde actuel : 8 365 euros

A noter chose assez rare : l'école a reçu un don de 107 € avec une quête d'un mariage.

L'Ulis a réalisé une carte de remerciements, postée par les enfants. A voir sur le site de l'école.

Dépenses notables : Puy du Fou (1707+1145 euros)

Entrées notables : photo scolaire qui a rapporté 1140 euros soit une baisse de 200 € par rapport à l'année précédente.

Photos de classe : on remarque que certaines familles n'ont pas commandé la photo de groupe mais plutôt des portraits. On rappellera qu'à l'origine la photo scolaire concernait le groupe classe : il faudrait peut-être revenir à l'essentiel.

Les parents le déplorent toujours le manque de pochettes constituées et trouvent qu'au final le prix de vente reste élevé.

La démarche d'écrire le nom de chaque enfant pour la photo de groupe est appréciée.

**TAP et rythmes scolaires:**

Rien de nouveau au niveau des TAP qui donnent satisfaction à la majorité des parents et qui seront reconduits l'année prochaine.

Pour ce qui est des rythmes scolaires, le décret n'est pas encore publié pour le changement potentiel de rythmes scolaires.

Ainsi, ce ne sera pas pour la rentrée 2017, afin de mettre en place une concertation. Une réflexion est menée par la mairie en interaction avec le SIVOM qui ne souhaite pas, à l'heure actuelle, se précipiter.

Si le décret est publié, une concertation s'effectuerait dès octobre/novembre avec les familles, la mairie et l'équipe pédagogique. Une enquête commune aux écoles du SIVOM pourrait être élaborée pour interroger les familles.

On rappelle que certes, les TAP coûtent à la mairie 55000 euros, mais que ces activités permettent aux enfants d'accéder à des activités culturelles et sportives auxquelles ils n'accèderaient pas tous dans le cadre familial.

Les TAP sont un moyen d'accès égalitaire à la culture et au sport.

- **Association des parents d'élèves**

#### **Reprise de l'association des parents, quelques informations:**

L'an prochain, moins de petites ventes mais plus de grosses manifestations dans le but de moins solliciter les parents sur l'ensemble de l'année (soirées dansantes, soirées à thèmes...)

Partenariat avec l'école privée pour les fournitures scolaires (mutualisation des achats).

Rappel des enseignants: au départ les associations de parents d'élèves ont pour objet de défendre l'école publique.

- **Effectifs**

Nombreux départs (déménagements essentiellement). Pas de départ pour l'école privée pour l'instant.

Les effectifs restent bas dans l'école, mais pas de fermeture à la rentrée 2017.

Quelques départs sont constatés entre la GS et le CP.

Très peu de nouvelles inscriptions (hors CP 2 nouveaux élèves).

De nombreux enfants inscrits à la naissance (38) ne sont pas inscrits en PS ; à l'heure actuelle 14 sont inscrits.

Mme la DDEN précise que l'école privée accueille de nombreux élèves de 2 ans ce qui peut les fidéliser pour la suite de leur scolarité.

L'école publique n'accueille les enfants de 2 ans que depuis cette année. Les familles n'ont pas forcément eu l'information.

Ceci a des implications sur les inscriptions en élémentaire.

A l'école élémentaire: 161 élèves inscrits dont 12 élèves d'ULIS.

Donc effectif compté est pour l'instant de 149 élèves. Nous sommes à -6 par rapport au seuil de fermeture.

- **Equipe enseignante**

Départs : Mme Denis, Mme Delcamp, Mme Manusset, Mme Raffoux (sauf à ce qu'elle soit nommée sur l'école au 3ème mouvement pour cette dernière).

Arrivées : Mme Balleix (titulaire du poste), Mme Bernard (sur l'ULIS à titre provisoire), Mme Favreau-Guichard (titulaire du poste).

2 postes restent à pourvoir: le poste de M. Bastide (hypothétique) serait potentiellement vacant au 3ème mouvement + le poste de Mme Hyvernaud (qui est en congé longue maladie depuis 4 ans).

Mme Rossignol, M. Orléat et M. Guérin restent en poste.

### **3) Le cadre de vie**

- **Restauration scolaire**

Les enfants du premier service sont directement amenés au personnel de service à 12h00 par les enseignants.

On sent que c'est plus fluide, qu'il y a moins de chevauchement.

La commune a acheté des ballons sur le temps de cantine. Ça apaise la cour.

A la demande de la mairie, un éducateur de l'association « Equilibre » intervient sur le temps de pause méridienne.

Report de la réunion pour les enfants sur le restaurant scolaire le 26/06 à 14h00 au restaurant scolaire.

Objet : faire le point sur ce qui fonctionne et ce qui fonctionne moins bien, élaborer un règlement intérieur, aller vers un permis à points ...

- **Budget municipal 2017**

1300 euros : budget livres pour l'école  
500 euros : fournitures spécifiques pour l'ULIS  
50 euros par élève pour les fournitures  
150 euros: fêtes et cérémonies  
800 euros : matériel pour 3 mallettes PPMS  
3700 euros: meubles (ULIS + classe de M. Bastide)  
8100 euros : matériel informatique  
Le Conseil d'école remercie sincèrement la mairie pour son soutien.

- **Equipement informatique**

Installation d'un TBI (salle de Mme Rossignol) + des nouveaux PC pour la salle informatique. Le but est de se doter de 6 nouveaux postes pour arriver à un fonctionnement par demies-classes avec du matériel fiable.

- **Travaux**

- La cour ne sera pas refaite cette année.  
- Les poubelles: celles de la cour ne sont pas pratiques. La mairie nous invite à diminuer nos déchets, mais l'école souligne qu'il n'y a pas assez de poubelles. Les sacs coincés dans les élastiques s'arrachent, s'envolent.  
- Sécurité (accès aux locaux) : de nombreuses demandes ont été faites. La mairie a fait chiffrer (25 000 euros), et les travaux demandés ne sont pas prioritaires pour le moment. A reprendre avec M. Paillart et Mme Osta Amigo en petit comité pour les travaux nécessaires (notamment une alarme différente pour le PPMS Intrusion). Une réflexion sera menée pour l'accès à la garderie (que le portail vert ne reste pas ouvert).

Malgré une information aux parents, pas de questions diverses.

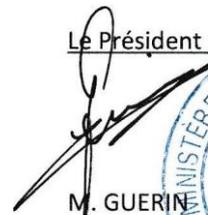
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h54.

La secrétaire de séance :



Mme DELCAMP

Le Président :



M. GUERIN

